

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU LUNDI 24 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi vingt-quatre mars, à dix-huit heures,

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux membres du Conseil d'Administration le **17 mars 2025**.

Nombre de membres du Conseil d'Administration			13
Présents	Pouvoirs	Absents Excusés	Nombre de suffrages exprimés
10	2	1	12

PRESENT(E)S : M. Johann BOBLIN, Mme Nelly STEPHAN, Mme Marie-France GOURAUD, Mme Fabienne PAJOT, Mme Laurence GOURAUD, Mme Stéphanie CREFF, M. Joël GUILBAUD, Mme Véronique SOULARD, Mme Peggy BARDY, M. Dominique BITON.

POUVOIRS :

Mme Dominique LEMOINE donne pouvoir à Mme Stéphanie CREFF
M. Adrien CHIFFOLEAU donne pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S : M. Bernard MENAGER

DELIBERATION N° 2025-04	AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET CCAS
------------------------------------	---

Exposé :

Le compte administratif 2024 étant maintenant arrêté, le résultat de clôture est connu et doit être affecté.

Il fait ressortir un excédent de fonctionnement de 1 197,09 € et un excédent de financement en section d'investissement de 0 € soit un excédent cumulé total de 1 197,09 €.

Il est proposé de reporter l'excédent de fonctionnement au budget primitif CCAS 2025.

Ainsi, l'affectation à inscrire au Budget primitif CCAS 2025 se présente comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 Budget CCAS	
Résultat de fonctionnement 2024	
A - <u>Résultat de l'exercice</u>	909,18 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	287,91 €
Ligne 002 du compte administratif 2024	Néant
C - Résultat à affecter = A + B	1 197,09 €
Investissement	
D - Solde d'exécution d'investissement 2024	
Ligne 001 (solde d'exécution positif)	10 124,96 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement 2024	
Excédent de financement	0 €
F - Excédent de financement = D + E	0 €
AFFECTATION DU RESULTAT :	1 197,09 €
G – Report en fonctionnement	1 197,09 €

Proposition :

Il est proposé de reporter l'excédent de fonctionnement au budget primitif CCAS 2025.

Décision :

Après délibération, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à la majorité des suffrages exprimés, par **12 voix pour** :

- Approuvent le report de l'excédent de fonctionnement au budget primitif CCAS 2025.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Chevrolière, le 26/03/2025

Délibération télétransmise en Préfecture
Délibération publiée en Mairie

M. le Président du C.C.A.S.,

Accusé de réception en Préfecture : cdn_2644_COG649_20250403_2025_cd_BF Date de télétransmission : 31/06/2025 Date de réception Préfecture : 31/06/2025
--



Johann BOBLIN

Acte à classer

2025-04

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-04-03T11-36-31.00 (MI260236388)

Identifiant unique de l'acte : 044-264400649-20250403-2025-04-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : AFFECTATION DU RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2024
DU BUDGET CCAS

Date de décision : 03/04/2025



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires
7.1.2. Délibérations afférentes aux actes budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire, compte administratif)

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DELIB 2025-04 Affectation du résultat de clôture de l'exercice 2024.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 03/04/25 à 11:36

Date 03/04/25 à 11:36

Date 03/04/25 à 11:47

Par [GRONDIN Sandra](#)Par [GRONDIN Sandra](#)